



NEWS FROM YOUR MUNICIPALITY

ALWAYS BE PRUDENT

JANUARY 2021

ISSUE NO. 73

COMMUNITY INFORMATION

RM Office Now Closed to the public! Staff will continue to work and serve you via telephone or email. Regular council meetings & public hearings continue. Tax payments can be sent via mail, paid online by most financial institutions, call the office for further details.

Snowshoes are now available from The St. Laurent Recreation Commission Please contact Tammy Hiebert for details.

For more information please contact:
St Laurent Recreation Director Tammy Hiebert
sld_recdirector@mymts.net
204-739-3583
Please check St Laurent & District Recreation Commissions Facebook page or the Recreation bulletin board at the Welcome Centre for updates

RM Staff

Hilda Zotter, CAO
Bernice Kitsch, FT Assistant CAO
Paul Belair, PT Assistant CAO & MEC
Guy Dumont, EDO

Contact us:

Phone: 204-646-2259

Fax: 204-646-2705

Email: rmstlaur@mymts.net

Web:

www.rmstlaur.com

16 St. Laurent
Veterans Memorial Rd
Box 220
St. Laurent, MB
R0C 2S0



The Rural Municipality of St. Laurent CAREER OPPORTUNITY BY-LAW ENFORCEMENT OFFICER

The Rural Municipality of St. Laurent is seeking a By-law Enforcement Officer, an individual who is highly motivated, confident and organized, to be responsible for enforcing municipal by-laws and providing the public with information to ensure the protection of residents, property and employees.

This is a full-time position (40 hours a week) with flexibility of time management and access to municipal employee benefits and company vehicle. The By-law Enforcement Officer will be expected to work weekends, especially in the summer, and be available for calls in the evening or night from time to time. The Officer will keep meticulous documentation and be prepared to attend Provincial Court as required and will also be responsible for animal control in the municipality.

You will need to provide a current Criminal Record check including Child and Elder Abuse Registry checks and possess a valid Manitoba Driver's Licence. Other requirements will include completion of Grade 12 or equivalent, excellent written and verbal communication skills and proficiency of computer skills including use of Microsoft Outlook, Excel and Word. The successful applicant must also live within a 50 km radius of the St. Laurent Municipal Office.

Assets considered would be fluency in French language, and prior experience in law or by-law enforcement or security. By-law enforcement training will be provided along with other training such as First Aid and CPR, however in the current provincial restrictions this training may be virtual or delayed.

Applications are to include your resume and cover letter (which would include a narrative as to how your experience and qualifications would be ideal for this position) and must be received by Wednesday, February 10, 2021 at 4:30 p.m. A full job description can be provided on request. Only those considered for interview will be contacted. This position will remain open until a suitable candidate is found.

Rural Municipality of St. Laurent
RE: By-Law Enforcement Officer
Box 220, 16 St. Laurent Veterans Memorial Road
St. Laurent, MB R0C 2S0
Phone: 204-646-2259 Fax: 204-646-2705
Email: rmstlaur@mymts.net

TAX PAYMENTS CAN NOW BE PAID ONLINE!

You can now pay your taxes online in the comfort of your home using any of the following financial institutions.

Caisse Financial Group
Most Credit Unions
TD Canada Trust
Scotia Bank
CIBC (Effective Feb 15, 2021)

If you deal with RBC they have yet to add the RM of St. Laurent as a payee. We will keep you posted.

Add the financial institution of your choice and use your roll number as your account number. The amount of numbers on the account entry vary from one financial institution to another. Simply enter the numbers from your roll from left to right. Most use 7 digits. If unsure contact your financial institution.

Please allow 3 to 6 business days for processing any online payments.

RURAL MUNICIPALITY OF ST. LAURENT

ANNUAL PUBLIC NOTICE

Additions to the Voters List and/or Personal Security Protection Requests

In accordance with Section 36 of The Municipal Councils and School Boards Election Act (MCSBEA), the Rural Municipality of St. Laurent Voters List is open for changes or revisions.

- Any person who is eligible to vote in municipal elections in the Local Authority of the Rural Municipality of St. Laurent can have his or her name added to the Voters List, or have any information about the voter on the Voters List corrected.

- Any person can request to have his or her name and address obscured from the Voters List.

A person whose name has been obscured will receive a Personal Security Certificate and identification number. In a civic election, that person may only vote by Sealed Envelope Ballot and cannot vote in person at the regular or advance voting places.

To implement the above, a written request must be submitted to the Senior Election Official, in person, by e-mail, fax or mail to:

Rural Municipality of St. Laurent
PO Box 220
St. Laurent, MB R0C 2S0
Phone: 204-646-2259
Fax: 204-646-2705
E-mail: rmstlaur@mymts.net

The next General Election takes place October 26, 2022.

Ernie Epp
Senior Election Official

COVID-19 VACCINE ROLL OUT

The RM of St. Laurent has been in contact with the IERHA and the MMF regarding COVID-19 vaccine roll-out and the important urgent need for our seniors. Further communication to follow.

RM OF ST. LAURENT BY-LAWS

By-Laws and the enforcement of them, have been a challenge for the RM of St. Laurent. Your Reeve, Council and Staff have been working hard updating numerous bylaws and creating new by-laws to address ongoing issues within the Municipality. Together with the hiring of a new by-law officer we will be better prepared to keep community members and properties safe.



LES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

TOUJOURS PRUDENT

JANVIER 2021

PUBLICATION NO 73

RENSEIGNEMENTS COMMUNAUTAIRES

Le bureau municipal est maintenant fermé au public!

Le personnel continuera à travailler et à vous servir par téléphone ou par courriel. Les réunions régulières du conseil et les audiences publiques se poursuivent. Les paiements d'impôts peuvent être envoyés par courrier, payés en ligne par la plupart des institutions financières, appelez le bureau pour plus de détails

Les raquettes sont maintenant disponibles auprès de la Commission des loisirs de Saint-Laurent. Veuillez contacter Tammy Hiebert pour plus de détails.

St Laurent Directeur des loisirs Tammy Hiebert
slid.recdirectir@mymts.net
2047393583
Veuillez consulter la page Facebook des commissions des loisirs de St Laurent ou le babillard des loisirs du centre d'accueil pour les mises à jour.

Employées de la M.R.

Hilda Zotter, Agente administrative principale

Paul Belair, Adjointe à l'agente administrative principale et CMU

Bernice Kitsch, Adjointe à l'agente administrative principale

Guy Dumont, ADÉ

Pour nous joindre :

Téléphone: 204-646-2259

Télécopieur: 204-646-2705

Adresse courriel: rmstlaur@mymts.net

Site Web: www.rmstlaur.com

16 Chemin Mémorial des anciens combattants de Saint Laurent
Case postale 220
Saint-Laurent, MB
R0C 2S0



La municipalité rurale de Saint-Laurent OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

AGENT DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS

La Municipalité rurale de Saint-Laurent est à la recherche d'un agent d'application des règlements, une personne très motivée, confiante et organisée, pour être responsable de l'application des règlements municipaux et informer le public afin d'assurer la protection des résidents et des biens et les employés.

Il s'agit d'un poste à temps plein (40 heures par semaine) avec flexibilité de gestion du temps et accès aux avantages sociaux des employés municipaux et véhicule municipale. L'agent d'application des règlements devra travailler les fins de semaine, en particulier l'été, et être disponible pour des appels le soir ou la nuit de temps à autre. L'agent conservera une documentation méticuleuse et sera prêt à se présenter à la Cour provinciale au besoin et sera également responsable du contrôle des animaux dans la municipalité. Vous devrez fournir une vérification de casier judiciaire à jour, y compris les vérifications du registre des mauvais traitements envers les enfants et les aînés, et posséder un permis de conduire du Manitoba valide. D'autres exigences comprendront l'achèvement de la 12e année ou l'équivalent, d'excellentes compétences en communication écrite et verbale et la maîtrise de l'informatique, y compris l'utilisation de Microsoft Outlook, Excel et Word. Le candidat retenu doit également habiter dans un rayon de 50 km du bureau municipal de Saint-Laurent.

Les atouts considérés seraient la maîtrise de la langue française et une expérience préalable en application de la loi ou des règlements administratifs ou en matière de sécurité. Une formation sur l'application des règlements sera fournie avec d'autres formations comme les premiers soins et la RCR, mais dans les restrictions provinciales actuelles, cette formation peut être virtuelle ou retardée.

Les candidatures doivent inclure votre curriculum vitae et une lettre de motivation (qui comprendrait un exposé sur la façon dont votre expérience et vos qualifications seraient idéales pour ce poste) et doivent être reçues d'ici le mercredi 10 février 2021 à 16 h 30. Une description de poste complète peut être fournie sur demande. Seuls les candidats retenus pour l'entrevue seront contactés. Ce poste restera ouvert jusqu'à ce qu'un candidat approprié soit trouvé.

Municipalité rurale de Saint-Laurent
OBJET: Agent d'application des règlements
Boite 220, 16 route commémorative des anciens combattants
St. Laurent, MB R0C 2S0
Téléphone: 204-646-2259 Fax: 204-646-2705
Courriel: rmstlaur@mymts.net

LES PAIEMENTS FISCAUX PEUVENT MAINTENANT ÊTRE PAYÉS EN LIGNE!

Vous pouvez maintenant payer vos impôts en ligne dans le confort de votre maison en utilisant l'une des institutions financières suivantes.

Groupe financier Caisse
La plupart des coopératives de crédit
TD Canada Trust
Banque Scotia
CIBC (à compter du 15 février 2021)

Si vous utilisez RBC, ils n'ont pas encore ajouté la MR de Saint-Laurent comme bénéficiaire. Nous vous tiendrons au courant.

Ajoutez l'institution financière de votre choix et utilisez votre numéro de rôle comme numéro de compte. Le nombre de chiffres sur l'écriture de compte varie d'une institution financière à l'autre. Entrez simplement les chiffres de votre rouleau de gauche à droite. La plupart utilisent 7 chiffres. En cas de doute, contactez votre institution financière.

Veuillez prévoir de 3 à 6 jours ouvrables pour le traitement des paiements en ligne.

La municipalité rurale de Saint-Laurent

AVIS PUBLIC ANNUEL Ajouts à la liste électorale et / ou demandes de protection de la sécurité personnelle

Conformément à l'article 36 de la Loi sur les élections dans les conseils municipaux et les commissions scolaires (MCSBEA), la liste électorale de la municipalité rurale de Saint-Laurent est ouverte aux changements ou révisions.

- Toute personne habilitée à voter aux élections municipales de la collectivité locale de la municipalité rurale de Saint-Laurent peut faire ajouter son nom à la liste électorale ou faire corriger toute information concernant l'électeur sur la liste électorale.
- Toute personne peut demander que son nom et son adresse soient masqués de la liste électorale.

Une personne dont le nom a été masqué recevra un certificat de sécurité personnelle et un numéro d'identification. Lors d'une élection municipale, cette personne ne peut voter que par bulletin de vote à enveloppe scellée et ne peut voter en personne aux bureaux de vote réguliers ou par anticipation.

Pour mettre en œuvre ce qui précède, une demande écrite doit être soumise au haut fonctionnaire des élections, en personne, par courriel, fax ou courrier à :

La municipalité rurale de Saint-Laurent
Boite 220
St. Laurent, MB R0C 2S0
Téléphone: 204-646-2259
Fax: 204-646-2705
Courriel: rmstlaur@mymts.net

La prochaine élection générale a lieu le 26 octobre 2022.

Ernie Epp
Fonctionnaire principal des élections

DÉPLACEMENT DU VACCIN COVID 19

La MR de Saint-Laurent a été en contact avec l'IERHA et la MMF concernant le déploiement du vaccin COVID-19 et l'important besoin urgent pour nos aînés. Communication supplémentaire à suivre.

RÈGLEMENTS DE LA MR DE SAINT LAURENT

Les règlements et leur application ont été un défi pour la MR de Saint-Laurent. Votre préfète, le conseil et le personnel ont travaillé dur pour mettre à jour de nombreux règlements et créer de nouveaux règlements pour régler les problèmes courants au sein de la municipalité. Avec l'embauche d'un nouvel agent des règlements, nous serons mieux préparés à assurer la sécurité des membres de la communauté et des propriétés.